



Baisse de statut et de salaire

Par **Vernoy**, le **25/03/2011** à **14:51**

Bonjour,

Je suis responsable maintenance depuis 10 ans et j'étais sur un site de production A

Un collègue responsable maintenance depuis 10 mois sur un site de production B

Mon patron rassemble les 2 unités de production sur le site B.

Mon collègue garde la gestion de l'équipe maintenance et maintenant mon patron veut changer mon statut de responsable maintenance en technicien maintenance avec la baisse de salaire qui correspond au statut de technicien.

Pouvez vous me dire s'il a le droit de me rabaisser en statut et salaire

Merci d'avance pour votre réponse

Par **yrigeo**, le **25/03/2011** à **18:59**

Pour être rétrogradé il faut que vous soyez d'accord. Par contre en cas de refus il peut arguer de la disparition du poste pour envisager un licenciement économique?

Par **Vernoy**, le **25/03/2011** à **23:30**

Merci de votre réponse.

Donc vue que j'ai refusé, ils peuvent me licencier économique?

Par **yrigeo**, le **26/03/2011** à **08:44**

Sous réserve de ne pas avoir d'autre proposition à vous faire?

Par **Vernoy**, le **27/03/2011** à **23:40**

Le poste qu'il pourrait me proposé doit être à un niveau équivalent